

Vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle

Dans les 60 dernières années la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre intervention médicale. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

La rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle sont des maladies évitables par la vaccination.

La **rougeole** provoque de la fièvre, une éruption cutanée, des symptômes du rhume et peut, dans 1 cas sur 10, entraîner une otite ou une pneumonie. L'encéphalite (inflammation du cerveau) se produit dans 1 cas sur 1000 et peut entraîner des convulsions, la surdité ou des lésions permanentes au cerveau. La rougeole peut également causer une panencéphalite sclérosante subaiguë (PESS) qui est une affection rare, mais mortelle. Sur 1000 personnes atteintes de cette maladie, 1 à 2 cas sont mortels.

Les **oreillons** entraînent de la fièvre et l'enflure des glandes salivaires (parotidite). Ils peuvent aussi entraîner une méningite et une encéphalite pouvant causer des lésions cérébrales permanentes. La surdité permanente survient dans moins de 5 cas sur 100 000. Près de 3 patients sur 10, ayant atteint la puberté, développent une enflure des testicules, alors qu'environ 1 patiente sur 20, ayant atteint la puberté, développe une enflure des ovaires. L'infertilité découlant d'une infection par le virus des oreillons est très rare.

La **rubéole** entraîne de la fièvre, une éruption cutanée, une enflure des ganglions et des douleurs aux articulations. Elle ne cause que rarement des complications graves telles qu'une encéphalite. Pendant la grossesse, la rubéole peut être la cause de fausses couches ou d'enfants mort-nés. La maladie peut également causer, chez le fœtus, le syndrome de rubéole congénitale (SRC), qui peut entraîner une cardiopathie (maladie du cœur), des cataractes, la surdité et des déficiences intellectuelles. Le SRC se développe chez 9 bébés sur 10 nés de femmes ayant été atteintes de rubéole dans les 3 premiers mois de leur grossesse.

La **varicelle** se déclare par une forte fièvre suivie d'une éruption cutanée rouge prurigineuse qui se propage généralement du cuir chevelu vers le torse. L'éruption cutanée commence par des taches rouges qui se transforment en cloques remplies de fluide. Une croûte se forme ensuite sur ces cloques. L'éruption dure environ 3 ou 4 jours, mais d'autres éruptions apportant de nouvelles cloques peuvent se produire tous les 2 ou 3 jours pendant la durée de la maladie. Les enfants peuvent avoir 350 cloques rouges et prurigineuses ou plus. La maladie est plus grave chez les adolescents, les adultes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli. Les complications peuvent comprendre une pneumonie, une infection bactérienne de la peau, des tissus mous et des os, une fasciite nécrosante (maladie « mangeuse de chair »), un accident vasculaire cérébral ou une encéphalite (inflammation du cerveau pouvant causer convulsions, surdité ou lésions cérébrales). Sept bébés sur 100 000 peuvent en mourir. Le virus peut réapparaître plus tard dans la vie et causer de douloureuses éruptions cutanées appelées zona. Les personnes qui n'ont jamais contracté la varicelle peuvent être infectées si elles sont exposées à quelqu'un atteint de zona. Si une femme enceinte est atteinte de varicelle, le nouveau-né peut en être affecté par un faible poids de naissance, des anomalies oculaires, des lésions cutanées cicatricielles, une anomalie des membres, un développement anormal du cerveau, ou même en mourir si la mère est atteinte de varicelle à la naissance du bébé.

Comment prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner. Quand vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains)

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les enfants de 1 à 12 ans inclusivement.
- Si votre enfant a contracté la varicelle avant l'âge d'un an, ce vaccin devrait **tout de même lui être administré**, car il n'aura probablement pas développé l'immunité permanente contre cette maladie et qu'il pourrait la contracter à nouveau.
- Les enfants atteints de varicelle à l'âge d'un an ou plus et dont la maladie est documentée et confirmée en laboratoire n'ont pas besoin d'être protégés contre la varicelle et peuvent recevoir seulement le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Qui ne devrait pas être vacciné?

- **Les personnes souffrant d'une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, pourraient avoir à reporter leur vaccination prévue, compte tenu des critères actuels de dépistage de la COVID-19.**
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction allergique constituant un danger de mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle ou toute composante de ce vaccin.
- Les enfants de moins d'un an.
- Les personnes qui ont récemment pris des médicaments antiviraux.
- Toute femme enceinte.
- Toute personne dont le système immunitaire est affaibli par la maladie ou par des traitements médicaux sans avoir d'abord consulté un médecin.
- Toute personne affectée par une tuberculose active et non soignée.
- Toute personne de moins de 18 ans qui prend des salicylates (aspirine).
- Toute personne ayant des antécédents familiaux d'immunodéficience congénitale.
- Un report pouvant aller jusqu'à 11 mois peut être exigé pour ceux qui ont reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins (p. ex. d'immunoglobuline). Les patients doivent discuter de leurs antécédents transfusionnels avec un médecin ou une infirmière de la santé publique avant de recevoir ce vaccin.
- Les personnes dont le nombre de plaquettes (les cellules sanguines aidant à prévenir les saignements) a chuté, sans cause avérée, au cours des 6 semaines suivant l'administration d'une dose préalable d'un vaccin contre la rougeole, la rubéole ou les oreillons doivent discuter de leurs antécédents avec un médecin ou une infirmière de la santé publique avant de recevoir ce vaccin.

Autres facteurs dont il faut tenir compte :

- Si un autre vaccin vivant doit être administré ou si vous devez faire un test cutané à la tuberculine, ce dernier ou l'administration du vaccin doit se faire le même jour que la vaccination ou vous devrez attendre au moins 4 semaines avant de vous faire vacciner.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

Les vaccins sont des produits très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir une de ces maladies contagieuses que de se faire vacciner.

- Douleurs, rougeurs et enflure passagères au point d'injection.
- Une légère fièvre, de la fatigue et de l'agitation.
- Une diminution de l'appétit et une enflure à hauteur des mâchoires (glandes salivaires) et des joues 7 à 12 jours après la vaccination sont des réactions peu courantes.

Autres réactions passagères normales :

- Une éruption cutanée semblable à la rougeole/rubéole peut apparaître 7 à 10 jours après la vaccination.
- Une éruption cutanée semblable à la varicelle (cloque) dans les 3 semaines (rarement jusqu'à 6 semaines) après la vaccination. Les personnes qui présentent cette éruption cutanée ne sont que très rarement contagieuses. Pour éviter toute transmission du virus, ces personnes devraient couvrir les lésions (cloques) jusqu'à ce qu'elles sèchent et forment une croûte. **Le risque de transmettre le virus de la varicelle est beaucoup plus élevé si la personne est infectée par la varicelle de type sauvage; ce virus peut présenter un danger pour les personnes suivantes :**
 - les personnes dont le système immunitaire est affaibli et qui ne peuvent pas recevoir ce vaccin;
 - les nouveau-nés dont la mère n'est pas en mesure d'affirmer avoir précédemment contracté la varicelle et n'ayant aucun test effectué en laboratoire prouvant qu'elle a déjà eu cette maladie;
 - les femmes enceintes qui n'ont jamais eu la varicelle (certaines y sont immunisées parce qu'elles ont été exposées à la varicelle, mais n'ont jamais développé de symptômes).
- Une fièvre élevée pouvant durer 1 à 2 jours peut apparaître de 7 à 10 jours après la vaccination.
- Moins d'un enfant sur 3000 souffrant d'une forte fièvre après avoir reçu une première dose de RORV sera atteint de convulsions fébriles. **Celles-ci ne sont que passagères et ne sont pas dangereuses chez l'enfant. Si vous avez quelque inquiétude, veuillez vous adresser à une infirmière de la santé publique.**
- Ne traiter la fièvre que 6 à 8 heures après la vaccination si votre enfant ne se sent pas bien, s'il refuse de boire ou s'il a du mal à dormir.

Des réactions extrêmement rares peuvent comprendre :

Une baisse temporaire du nombre de cellules prévenant les saignements (thrombopénie). Chez la plupart des enfants, cette situation se règle dans les 3 mois, sans complications graves.



Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, la ligne InfoSanté en ligne ou en composant le 811

- L'encéphalite (moins d'un cas sur un million de vaccinations). Comme décrit à la page 1, **le risque d'encéphalite causé par la rougeole est d'environ 1 cas sur 1000**, ce qui est beaucoup plus élevé que le risque causé par le vaccin.

Il est important de rester à la clinique 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

PRIORIX-TETRA® est un vaccin contenant les virus vivants atténués de la rougeole, des oreillons, de la rubéole et de la varicelle. Excipients : acides aminés, lactose, mannitol, sulfate de néomycine, sorbitol et eau pour l'injection. Le vaccin ne contient pas de thimérol. Le bouchon de caoutchouc de la fiole peut contenir des traces de latex.

ProQuad^{MC} est un vaccin contenant les virus vivants atténués de la rougeole, des oreillons, de la rubéole et de la varicelle. Excipients : saccharose, gélatine hydrolysée, urée, chlorure de sodium, sorbitol, L-glutamate monosodique, phosphate de sodium, albumine humaine recombinante, bicarbonate de sodium, phosphate de potassium, chlorure de potassium, composantes cellulaires résiduelles MRC-5 incluant ADN et protéine, néomycine, albumine de sérum bovin, quantités infimes de protéines d'œuf et autres ingrédients de milieu et tampons. Le vaccin ne contient ni thimérol ni latex.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Références : Monographies des produits (PRIORIX-TETRA®, 2019; ProQuad^{MC} 2018).